

Décision

Objet : Tarifs prestations de la PST animaleries

Vu le décret 2012 – 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;

Vu l'article L.713-3 du code de l'éducation

Vu la délibération du conseil d'administration du 05 novembre 2018, approuvant la proposition de la commission des moyens du 19 octobre 2018 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de vérifier au minimum l'équilibre prévisionnel de l'opération, vente de prestations, d'objets ou de matériels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles.


Direction des affaires
financières

Sur proposition de M. le Directeur général des Services,

Sont approuvés conformément à l'annexe jointe, les tarifs prestations de la PST animaleries

La prise d'effet est fixée au 1^{er} janvier 2019.

Le Président,



Philippe VENDRIX

Tableau global des tarifs de prestations de la PST Animaleries			
1. Tarifs « Hébergements » : animal par semaine (€ et HT)			
	Interne	Autres EPST (X 1.5)	Externes (X 3)
Lapins	8.5	12.75	25.5
Cobayes	5.5	8.25	16.5
Hamsters	5.5	8.25	16.5
Rats	2.3	3.45	6.9
Rat en portoirs	3.75	5.65	11.25
Rat (statut type EOPS)	4.45	6.65	13.35
Souris	1.20	1.80	3.6
Souris en portoirs	1.55	2.25	4.5
Souris (statut protégé type EOPS)	2.25	3.5	6.75
Furets	11.55	22	43
Poussins en éleveuse (jusqu'à 1 mois) et poule	3.5	5.25	10.5
Perdrix	2.20	3.30	6.60
Primates (macaques ou babouins)	55	82.5	165
Primates en A2 (infectieux)	63	94.5	189
2. Tarifs « Plateaux » et « Personnels PST » (€ et HT)			
Plateau Conventionnel (rongeurs, volailles, furets) - avec ou sans technicien	/ **	25/jour	55/jour
	/ **	20/heure Tech.	40/heure Tech.
Plateau + technicien capacitaire (Primates)	/ **	60/jour	180/jour
Plateau A2 + technicien capacitaire (Primates)	/ **	70/jour	210/jour
Plateau A2/A3 (rongeurs, volailles, furets) avec ou sans technicien	/ **	32/jour	60/jour
	/ **	20/heure Tech.	40/heure Tech.
Plateau « Luminescence »	/ **	200/demi-journée	350/demi-journée
Plateau « Scintigraphie »	/ **	300/demi-journée	450/demi-journée
Rédaction de protocoles et saisines réglementaires	/	50/heure IR	100/heure IR
Encadrement de protocoles Rapport final	/	50/ heure IR	100/heure IR
3. Prestations diverses (€ et HT)			
Participation aux astreintes réglementaires – U1253	100/mois	/	/
Réalisation astreintes animaleries Chinon	200/WE + carburant	/	/
Participation astreintes réglementaires (U1253 -Sciences)	100/mois	/	/
Puces (Achat et pose Nécessite l'implication d'un technicien)	5-5.75*	6.5-8.65*	15-17.25*
Litières rétrocédées (U1253 - Sciences)	10-15/sac* x 1.40	/	/
Aliment conventionnel rongeurs rétrocédé (U1253 - Sciences)	1.2-1.5/kg* x 1.40	/	/
Aliment irradié rongeurs rétrocédé (U1253 - Sciences)	5.1-6.2/kg* x 1.40	/	/

* SELON PRIX FACTURE D'ORIGINE : Marges - fournisseurs, transport et spécificités du produit

**** Ces plateaux pourront être utilisés par les équipes universitaires de Tours dans le cadre de leurs propres prestations de services, dans ce cas elles seront facturées aux tarifs 'intermédiaire' ou 'externe' en fonction du type de collaboration développé par l'équipe (avec un autre EPST tarif intermédiaire, avec une entreprise privée tarif externe).**